

# Les dossiers de personnel : une source indispensable à l'histoire sociale du personnel de la Poste

Marie Cartier

► **To cite this version:**

Marie Cartier. Les dossiers de personnel : une source indispensable à l'histoire sociale du personnel de la Poste. La Gazette des Archives , Association des archivistes français, 1999, 186 (1), pp.211-215. 10.3406/gazar.1999.3591 . hal-03248312

**HAL Id: hal-03248312**

**<http://hal.univ-nantes.fr/hal-03248312>**

Submitted on 7 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Les dossiers de personnel : une source indispensable à l'histoire sociale du personnel de la Poste

Marie Cartier

---

### Citer ce document / Cite this document :

Cartier Marie. Les dossiers de personnel : une source indispensable à l'histoire sociale du personnel de la Poste. In: La Gazette des archives, n°186-187, 1999. Les archives du personnel des grandes entreprises et établissements publics : un patrimoine essentiel à l'histoire sociale (séminaire organisé par l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France avec la collaboration des Archives nationales le 14 janvier 1999 au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales) pp. 211-215;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1999.3591>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1999\\_num\\_186\\_1\\_3591](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1999_num_186_1_3591)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018

## LES DOSSIERS DE PERSONNEL : UNE SOURCE INDISPENSABLE À L'HISTOIRE SOCIALE DU PERSONNEL DE LA POSTE

Dans le cadre d'une thèse en cours, pour le moment intitulée « Les facteurs et l'espace urbain depuis le début des années cinquante jusqu'à nos jours », je me situe dans une phase de négociation avec la Poste et son service des archives afin d'accéder aux dossiers de personnel. Il s'agira donc de mettre en évidence la nécessité de l'accès à cette source étant donné les problématiques fixées à la recherche.

### **Les problématiques de la recherche**

Le choix d'une période contemporaine, qui entraîne des difficultés d'accès aux sources, se justifie par des raisons scientifiques. Durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, l'activité postale (le trafic du courrier mais aussi des mandats) connaît un essor important qui se traduit en particulier par une augmentation des effectifs du corps des préposés à la distribution, puis un certain déclin à partir des années quatre-vingt en lien notamment avec la généralisation d'autres moyens de communication. Durant cette période, le rôle des facteurs, figures populaires qui incarnent la présence de l'administration dans les espaces domestiques, a considérablement évolué. L'observation des transformations, matérielles et symboliques, du travail des facteurs durant cette période doit permettre de poser la question de la définition de l'emploi de service public et des modalités concrètes de l'action socialisatrice de l'État. Depuis les années cinquante, on assiste également à l'émergence de nouvelles formes d'urbanisation, en particulier les grands ensembles puis les villes nouvelles. La Poste évoluant au rythme de la société, les facteurs « urbains » deviennent de plus en plus nombreux et il est intéressant de se demander quelles relations se nouent entre les facteurs, qui sont traditionnellement d'origine populaire et rurale, et les nouveaux espaces urbains. On se propose ainsi de croiser histoire de l'espace urbain, histoire du travail et histoire sociale de ces « petits fonctionnaires ». Enfin, étudier cette période contemporaine ouvre, d'un point de vue méthodologique, la possibilité de réunir et de confronter des sources variées : archives institutionnelles (instructions officielles concernant par exemple les modes de recrutement, règlements organisant les attributions des grades, dossiers de personnel, etc.), témoignages oraux, observations ethnographiques.

Les facteurs exercent leur fonction dans un espace de travail ouvert et se trouvent en contact direct ou indirect avec un public socialement diversifié. Quelles formes ont pris ces contacts durant la période étudiée, quels étaient les effets de leur

insertion dans l'espace local sur l'identité professionnelle et sociale des facteurs ? Dans un travail consacré à la grève des postiers de 1953, un historien s'interrogeait sur la situation qu'occupent les fonctionnaires des PTT par rapport aux autres groupes sociaux. Rapprochant, au regard de leurs conditions objectives de travail, les trieurs des centres de tri des O.S. d'usine, il laissait pour les facteurs la question ouverte, suggérant qu'il « serait intéressant d'étudier le comportement du facteur en liaison avec la composition sociale du quartier dans lequel il fait sa tournée »<sup>1</sup>. Pour traiter d'une question aussi fine, une échelle d'observation locale s'impose. La concentration de la population (habitants mais aussi postiers) et la diversité géographique et sociale des territoires dans un département « urbain » doivent permettre le recueil de données suffisamment riches. La Seine-et-Marne constitue un bon terrain d'observation des rapports des facteurs à l'espace urbain, puisque l'urbanisation y a été plus tardive que dans d'autres départements de la région parisienne et qu'elle y a pris des formes variées. Cependant, on ne pourra pas dire grand chose des modes d'insertion des facteurs dans l'espace local et de leur évolution, des éventuels usages de la tournée, espace de relations comme ressource sociale, si l'on ne commence pas 1) par situer précisément la place qu'a occupée le passage par le grade de préposé dans les trajectoires professionnelles, sociales, géographiques des individus selon les périodes de recrutement ; 2) par restituer aux processus institutionnels, économiques, sociaux qui les ont produites les différences générationnelles qui sont perceptibles lors des observations ethnographiques à l'échelle d'un bureau de poste.

Or, pour pouvoir répondre à ces questions, les dossiers de personnel constituent une source irremplaçable car ils fournissent des données objectives et permettent de quantifier certaines caractéristiques sociales des individus étudiés ou, encore, certaines caractéristiques des carrières effectives selon les contextes socio-économiques.

### **Les archives de personnel : les raisons et les modalités de leur utilisation**

Sous le terme « archives de personnel », il faut associer un ensemble de sources variées qui sont toutes relatives au personnel. Il y a d'abord tout un ensemble de statistiques produites depuis 1973 par la DIPAS (direction du personnel et des affaires sociales) à partir du fichier électronique de gestion du personnel, mais aussi des recensements de l'INSEE, relatives aux effectifs, aux diverses caractéristiques sociales et démographiques du personnel (origine géographique, âge, sexe, etc.). Ces sources utiles pour notre recherche présentent cependant une limite : elles utilisent le plus souvent des variables générales (par exemple les catégories A, B, C de la fonction publique) qui ne font pas apparaître le grade de « préposé ». Quand celui-ci apparaît, c'est sous la forme de « préposé », trop générale dans notre perspective puisqu'il regroupe les préposés à la distribution et les préposés à l'acheminement. Ce regard statistique sur les postiers renvoie à l'absence de la logique du métier dans l'ancienne administration postale. Les rapports produits par les inspecteurs généraux sur le service de la distribution dans tel ou tel département peuvent également fournir des informations, par exemple sur la vision que leurs supérieurs hiérarchiques se font du personnel subalterne, ou encore sur

1. Jean-François Noël, *Les postiers, la grève et le service public*, Paris, Maspéro, 1977, p. 43.

les difficultés à laquelle se heurte la distribution du courrier (le problème de la distribution dans les grands ensembles qui bouleversent les traditionnels repères topographiques, celui de l'urbanisation rapide qui oblige à des redécoupages des quartiers de distribution). Ces sources ne fournissent aucune information quant à la place qu'occupe l'exercice de ce travail dans les biographies individuelles. C'est là l'intérêt spécifique des dossiers de personnel : permettre de replacer l'occupation du grade de préposé à la distribution dans les biographies individuelles et la gestion institutionnelle du personnel. Ces dossiers de personnel vont de pair avec d'autres sources réglementaires, comme *l'Instruction générale sur le service des postes et télécommunications* éditée par la direction du personnel, qui fournissent les règles de la gestion du personnel. L'étude préalable de ces sources réglementaires s'impose, pour pouvoir utiliser ensuite les dossiers de personnel. D'un point de vue scientifique, ces diverses sources sont complémentaires et non pas substituables l'une à l'autre.

Les dossiers de personnel des postiers « sortis de fonction » contiennent un document intitulé « feuille de personnel » qui retrace la carrière de l'agent concerné sur laquelle figure la date et le grade d'entrée dans l'administration ainsi que les dates des éventuels changements de grade ou de lieux d'affectation. C'est le principal document qui demeure après que ces dossiers ont été allégés conformément aux prescriptions réglementaires. Ce document fournit un matériau pour étudier la mobilité professionnelle des individus ayant occupé le grade de préposé à la distribution. Est-ce un grade de toute une carrière ? Un grade de début ou de fin de carrière ? Un grade de passage vers des grades plus élevés du corps de la distribution et de l'acheminement, ou vers d'autres corps ? La feuille de personnel mentionnant également le niveau d'instruction, la situation de famille, l'origine géographique, on peut se demander dans quelle mesure l'usage du grade était corrélé à des différentes variables. Parmi ces dossiers de personnel « sortis de fonction » figurent non seulement les agents titulaires mis à la retraite mais aussi les agents auxiliaires licenciés ou ayant donné leur démission. Les dossiers de ces personnels auxiliaires sont souvent incomplets ; il apparaît cependant possible de compter sur une période donnée, parmi l'ensemble des auxiliaires ayant été préposés, le nombre de ceux qui ont été titularisés, le nombre de ceux qui ont été licenciés, le nombre de ceux qui ont démissionné. À propos de ces préposés temporaires (très nombreux semblerait-il au début de notre période, dans un contexte de croissance économique et de plein emploi), une limite importante apparaît : on ne sait pas toujours ce qu'ils ont fait après leur passage par la Poste.

Bien entendu, cette source a aussi ses limites. L'absence de l'origine sociale (exprimée à travers la profession des parents) interdit d'espérer reconstituer à partir de ces feuilles de carrière la trajectoire sociale des préposés. Cette information, en revanche, peut se trouver dans la fiche de renseignements jointe au dossier de candidature au concours, ou dans un document intitulé « feuille d'emploi » requis lors des embauches d'auxiliaires. Dans ces documents, qui demeurent dans les dossiers de personnel non « nettoyés », on peut également trouver la profession exercée avant l'entrée à la Poste. Les trajectoires sociales et professionnelles peuvent alors être reconstituées d'une manière relativement détaillée. Les dossiers de personnel constituent ainsi une source irremplaçable : en effet, si d'autres sources peuvent être envisagées, elles ont elles aussi leurs limites. On a conçu un questionnaire en s'inspirant des méthodes de la sociologie quantitative, centré sur

les trajectoires sociales et professionnelles des postiers. Cette solution apparaît insatisfaisante pour plusieurs raisons : il s'agit d'un questionnement rétrospectif sur la carrière, où la mémoire exerce un travail de reconstruction ; la reconstitution écrite d'une carrière est longue et fastidieuse et risque de décourager les personnes enquêtées. Enfin, ce n'est pas tout de faire un questionnaire, il faut ensuite trouver les moyens de le faire passer à un échantillon représentatif de la population étudiée, ce qui est coûteux en temps, en argent, en négociations. Certaines enquêtes de l'INSEE comme l'enquête « Emploi » ou « l'Échantillon démographique permanent » (qui consiste à apparier les données recueillies aux divers recensements ayant eu lieu entre 1968 et 1990) pourraient permettre l'une de cerner les caractéristiques sociales des préposés des PTT aujourd'hui en activité, l'autre de suivre de manière fragmentaire leurs trajectoires professionnelles depuis 1968. Malheureusement, l'ampleur de ces enquêtes fait que les préposés y sont peu nombreux et pas toujours saisis de manière suffisamment détaillée pour isoler par exemple les préposés à l'acheminement des préposés à la distribution. Finalement, ces sources peuvent utilement compléter les informations qu'aura fournies le traitement des archives de personnel mais non pas s'y substituer. Il apparaît enfin qu'étudier les dossiers de personnel non seulement dans leur contenu, mais aussi dans leurs formes est essentiel pour saisir la manière dont était géré le petit personnel de La Poste. On peut faire un traitement qualitatif de ces dossiers en essayant de comprendre pourquoi tel dossier est plus complet qu'un autre, ce qui a été gardé et ce qui a été jeté et pourquoi.

Une fois convaincu de la nécessité d'utiliser ces dossiers de personnel, on se heurte d'abord à des difficultés d'ordre institutionnel : vu la période étudiée, il faut obtenir les dérogations qui permettent d'avoir accès à ces dossiers. Que faire après avoir présenté des arguments d'ordre scientifique sinon rappeler les principes déontologiques du chercheur et la garantie d'un traitement anonyme ? À des difficultés pratiques ensuite : les dossiers de personnel qui nous intéressent sont conservés dans les directions départementales de La Poste. Il convient donc de choisir un département. Pour les raisons que j'ai évoquées précédemment, je souhaite travailler sur les archives de personnel de la Seine-et-Marne. La limite principale qu'introduit ce choix est qu'on ne pourra prendre en compte que les personnels ayant terminé leur carrière en Seine-et-Marne, puisque les dossiers des personnels qui sont passés à un moment en Seine-et-Marne, puis ont été mutés, les ont suivis. La direction départementale de Seine-et-Marne ayant été créée en 1967, on y trouve les dossiers des personnels sortis de fonction entre 1967 et aujourd'hui. Le principal problème qui se pose à partir de là est celui de la méthode d'échantillonnage sachant que les dossiers sont en principe classés par année de naissance tous grades confondus. Avant de décider d'un principe d'échantillonnage, il faut obtenir des données quantifiées sur la structure de la population dont les dossiers sont conservés. On peut en effet penser que du fait de la fluctuation de l'activité postale en Seine-et-Marne au cours de la période étudiée, la distribution de l'âge des travailleurs n'y est pas continue.

En guise de conclusion, on souhaiterait réaffirmer que l'histoire contemporaine des facteurs vaut la peine d'être faite aujourd'hui, à l'heure où La Poste, dans le contexte de l'ouverture des marchés au sein de l'Europe, est en pleine transformation. Non qu'il s'agisse de fournir à l'entreprise des réponses aux questions pratiques qu'elle se pose. Mais c'est précisément dans ces contextes de moderni-

sation accélérée où les contraintes économiques et les adaptations qu'elles imposent sont au cœur des discours des entreprises mais aussi des discours politiques, qu'il vaut la peine de prendre du recul en faisant l'histoire sociale du personnel et des facteurs en particulier, groupe professionnel qui depuis longtemps fournit les plus familiers des visages de La Poste.

Marie CARTIER

Doctorante, École des hautes études en sciences sociales École normale supérieure